

## La céramique : Une industrie séculaire dans le Loiret

Ce documentaire présente l'histoire d'une rencontre entre des archéologues et des potiers autour d'un vieux four du IX<sup>e</sup> siècle retrouvé sur une fouille programmée à Saran dans le Loiret (France) en 2009.

Cette découverte a été l'occasion de se poser des questions sur la forme et l'utilisation du vieux four : « **Comment restituer ses parties détruites et quels contours leur donner? Quelle capacité d'enfournement avait-il? Comment les poteries étaient-elles chargées? Quelle quantité de bois était-elle nécessaire?** »

Autant d'interrogations qu'archéologues et potiers ont tenté de lever par le biais d'une expérimentation marquante. Celle-ci s'inscrit dans le prolongement de l'étude de l'un des plus importants centres de production céramiques du haut Moyen Âge (VIe-IXe siècle) du nord-ouest de l'Europe. Le Loiret possède une longue tradition du travail de la céramique, le savoir-faire des artisans-tuiliers de la Bretèche à Ligny le Ribault, spécialistes de la rénovation des monuments historiques, et la prestigieuse faïencerie de Gien montrent si besoin en était que le Loiret porte cette industrie à son plus haut niveau artistique.



DIFFUSION ET ÉDITION : FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE DU LOIRET FAL - FAL.45.FREE.FR  
(ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DU LOIRET)  
RÉALISATION : DU NORD AU SUD PRODUCTION.TV - CHRISTOPHE FRAUDIN 06.11.11.61.31  
ILLUSTRATION : GEOFFREY DIAS 06.85.39.31.24 - GEOFFREYDIAS.COM  
VOIX : MARION DENAIU - MUSIQUE : PIERRE EMMANUEL MERIAUD - REDACTION : ALAIN BIRNESSER  
DURÉE : 48 MIN ENVIRON

Réalisé avec le soutien financier de la ville de Saran, Conseil Général du Loiret,  
DRAC Centre, Conseil Régional du centre, FAL, Du nord au Sud.Tv, Manufacture de Gien,  
La tuilerie de la Bretèche



### Tous droits réservés

La diffusion publique sans perception de droit d'entrée est soumise à l'autorisation préalable de la FAL. Toute autre utilisation (reproduction, prêt, échange, diffusion publique avec perception de droits d'entrée, télédiffusion en partie ou en totalité) est interdite sauf autorisation spécifique de la FAL.